



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Vendredi 11 octobre 2013

Lors du congrès des départements de France, qui se tient à Lille, les 10 et 11 octobre, les 41 présidents de Conseil généraux de droite, du centre et des indépendants ont décidé unanimement de quitter le congrès et de suspendre leur participation financière (environ 2 millions d'€) à l'Association des départements de France (ADF). Ils dénoncent la mort programmée des départements découlant de la politique d'étranglement financier du gouvernement.

Albéric de Mongolfier, Maurice Leroy et Eric Doligé ainsi que leurs collègues entendent dénoncer la complaisance de l'ADF (dirigée par la gauche) à l'égard du gouvernement. L'ADF, payée à 40% par la droite, est devenue une annexe de la Rue de Solférino.

Le gouvernement asphyxie délibérément les départements, en leur imposant chaque jour de nouvelles charges non compensées.

Pour le seul département du Loir-et-Cher, ce sont pas moins de 10 millions € que le gouvernement a imposé en un an. Ces charges ne cessent d'augmenter, particulièrement l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et le coût de l'accueil des mineurs étrangers. Pour compenser ces augmentations, le gouvernement, par une manipulation habile, contraint à accroître les impôts et réduit parallèlement les dotations.

Rappelons que les départements sont les premiers acteurs des solidarités et des politiques sociales innovantes, les premiers acteurs économiques des entreprises locales, du monde de l'artisanat et du BTP. L'investissement, c'est l'activité, c'est l'emploi, c'est l'insertion sociale. Ce sont les premiers partenaires des communes et de leurs politiques d'aménagement.

Les départements sont les meilleurs garants de l'équilibre territorial entre zones urbaines et zones rurales. Ne les laissons pas mourir.

Les départements de droite demandent une baisse des charges multiples, inutiles et démagogiques, décidées par l'État. Leur volonté est de réduire les prélèvements sur les citoyens et les entreprises.

Les départements de gauche se satisfont totalement de toutes les hausses résultant des décisions de l'État : rythmes scolaires, frontières passaires (MEI) augmentation supplémentaire de 5 fois 2% du RSA, suppression de la journée de carence. Ces Charges supplémentaires sont estimées à 3 milliards par le ministre du budget. Leur solution est d'augmenter les taxes qu'ils estiment totalement indolores même si elles représentent plus de 2 milliards.

**Albéric de Montgolfier**  
Sénateur, Président du Conseil  
général d'Eure-et-Loir

**Maurice Leroy**  
Ancien ministre, Député,  
Président du Conseil général  
de Loir-et-Cher

**Eric Doligé**  
Sénateur, Président du Conseil  
général du Loiret